

*des Princes &c.* Novembre 1712. 241

50. L'Electeur de Saxe n'ignore pas que c'est au puissant crédit de la Serenissime Maison Imperiale, que ce Prince est redevable de la Couronne Polonoise, & qu'après son abdication, il n'auroit jamais remonté sur le Trône de Pologne, si l'Empereur avoit voulu faire observer le Traité de Raenstadt, dont le Roi Auguste avoit été le premier à lui en demander la garantie, dans le tems qu'il ne pensoit plus qu'à conserver son Electorat de Saxe: par conséquent, sans une très noire ingratitude, il ne peut pas se détacher des intérêts de la Maison d'Autriche.

60. Celle de Brandebourg, quelque puissante qu'elle soit, n'auroit encore que le titre de *Marquis*, si l'Auguste Empereur Leopold, d'heureuse & triomphante mémoire, n'avoit illustré S. A. E. de Brandebourg & ses descendans, du glorieux titre de *Roi de Prusse*, qui lui a donné & à toute sa posterité, un rang de distinction sur les autres Electeurs seculiers & Princes de l'Empire: ces obligations ne s'oublient jamais.

70. L'ombrage que les Hollandois peuvent concevoir de la Maison d'Autriche, sera aisé à dissiper, en les flatant toujours de leur donner quelque agrandissement dans les Pais-Bas, & de les rendre Maîtres absolus du commerce des Indes Espagnoles, lorsque le Serenissime Empereur sera paisible possesseur de la Couronne d'Espagne.

80. Par toutes ces observations, il est aisé de comprendre, que Sa M. I. a un grand intérêt de ne pas donner les mains à la conclusion d'une Paix qui borneroit ses